

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 21 (1924)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
D ^r ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	L. FORESTIER, Founex.

Le Bulletin est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les Etrangers (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le Bulletin à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

Monsieur F. COSANDIER, Le Chalet, Le Locle.

VINGT-UNIÈME ANNÉE

N^o 5.

MAI 1924

SOMMAIRE — Nécrologie : M. Ulrich Gubler, par E. FARRON. — Exposition d'apiculture, à Neuchâtel. — Exposition à Londres. — Conseils aux débutants pour mai, par SCHUMACHER. — Rapport du Président pour 1923 (suite), par A. MAYOR. — Les maladies des abeilles en 1922 et 23, par le D^r O. MORGENTHALER, trad. D^r E. R. (suite). — Les ruches Dadant et de Layens, par C.-P. DADANT. — La cire d'abeilles, par Alin CAILLAS, ing. agr. — Intelligence ou instinct ? par N. GAY. — Réponse à M. Reinhardt, à Prilly, par A. CORBOZ, syndic. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — A propos du nid à couvain. Nombre de cadres, par Mario PASTA. — Hivernage, par Aug. LASSUEUR. — Sur la route, par H. BERGER. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Congrès international. — Bibliographies.

† M. ULRICH GUBLER

M. Gubler n'est plus. Celui qui fut si longtemps une des colonnes de notre Société romande vient de nous quitter. Ce deuil, qui pouvait être prévu, car notre vieil ami avait depuis longtemps atteint l'âge auquel n'arrivent, selon l'Ecriture, que les plus vigoureux, ce deuil, hélas ! n'est pas moins douloureux. Ces vieillards qui s'en vont incarnaient encore pour nous l'esprit, les mœurs et les tendances d'autre-

fois, de ce temps déjà lointain où le progrès marchait d'un pas sage et mesuré, où l'on tenait à ne s'avancer que les pieds bien posés sur terre et non dans les nuages, où enfin, n'attendant de la vie que ce qu'elle peut donner, on tenait le travail pour une bénédiction, on goûtait les joies simples, et où nul ne jugeait nécessaire d'enlever la croix blanche de notre drapeau.

Il était un de ces modestes doués de qualités rares, qui font beaucoup plus de travail que de bruit, et veulent avant tout l'approbation de leur propre conscience. Il n'était pas pour lui de petits devoirs, et il apporta dans l'accomplissement de tous le même ordre exemplaire, la même exactitude, la droiture et l'inlassable persévérance qui furent les traits dominants de son caractère.

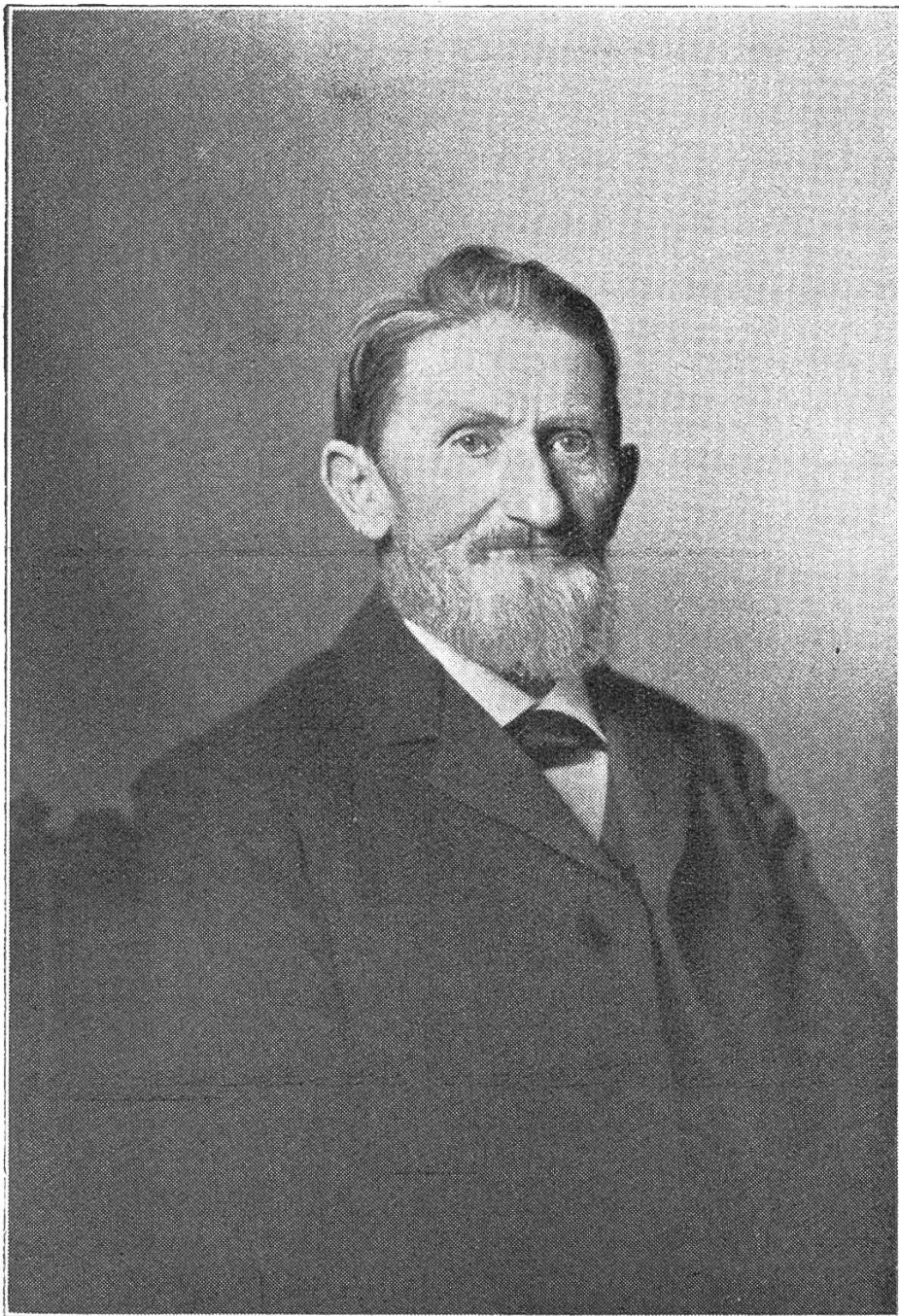
Ulrich Gubler naquit en 1835, en Thurgovie. Dès 1851, il fit des études sommaires à l'Ecole normale de Kreuzlingen, et, en 1854, âgé seulement de 18 ans, il entrait comme maître à l'école de la Bächteleben, à Berne. Cette école était en réalité une maison de correction, où quarante-cinq garçons de 12 à 15 ans, vicieux, devaient être remis sur la bonne voie. Quoique bien jeune, M. Gubler affirma là ses talents d'éducateur, et obtint d'excellents résultats.

Possédant à un degré exceptionnel ce don d'un prix inestimable pour un maître, l'autorité, il pouvait dire à la fin de sa carrière qu'il n'avait jamais eu de peine à maintenir la discipline à l'école. Après six ans passés à Berne, il fut appelé par M. Félix Bovet, comme maître dans son pensionnat de jeunes gens, à Grandchamp. On exigeait de lui beaucoup. M. Bovet, magnanime, lui demanda un jour s'il désirait avoir une heure de liberté par semaine. Quinze ans de ce régime accablant ne firent qu'accroître son extraordinaire puissance de travail. Il eut pourtant un court relâche, dont il aimait à se souvenir, ce fut le temps qu'il passa à Bâle, en 1875 et 1876, comme maître à l'école secondaire des jeunes filles.

Mais bientôt il dut reprendre un plus rude collier. Appelé en 1876 à prendre la direction de l'orphelinat de la ville de Neuchâtel, à Belmont, il assuma cette lourde tâche et en accomplit de façon exemplaire, pendant 41 ans, les multiples et absorbants devoirs. Pédagogue par vocation, il devint en même temps agronome par nécessité, et par goût aussi, car il remporta à cet égard un plein succès. Toujours au courant des progrès, cherchant lui-même les améliorations possibles, il sut faire d'un domaine de maigre rapport une source de jolis revenus pour l'établissement qu'il dirigeait, et un modèle d'exploitation rurale.

En 1863, il se maria. Sa compagne, femme distinguée, au cœur vaillant, lui fut une aide dans toute la force du terme. Quand il la

perdit, en 1903, ce fut pour lui un coup terrible. Il se comparait dès lors à un arbre dont le tronc est déjà atteint au cœur par la hache fatale. Pourtant il ne fléchit pas. Quatorze ans encore, aidé de ses



ULRICH GUBLER

enfants, il resta à son poste, et ne prit sa retraite qu'à l'âge de 82 ans, Dans le cours de ces 41 ans de direction, il prit deux fois des vacances : la première, pour faire avec M. Ruffy un séjour de trois semaines au Tessin, escapade dont il aimait à rappeler les gais épisodes. Plus tard, il s'accorda encore un répit de huit jours. Excès de

conscience d'un homme de devoir, car il avait à faire à une Direction bienveillante, qui ne lui aurait pas refusé quelques repos périodiques.

M. Gubler eut sa première ruche l'année même de son mariage, lamentable ruche, nous disait-il, trop riche pour mourir, trop pauvre pour prospérer. Elle aurait dû, semble-t-il, tuer chez lui le goût de l'apiculture, mais elle y alluma le feu sacré. Passionné comme il l'était pour les choses de la nature, pour tout ce qu'il y a de mystérieux dans les manifestations de la vie, il devait, c'était dans l'ordre, devenir apiculteur. Il le devint et le resta jusqu'à sa mort, mais non par intérêt, apportant dans ce domaine spécial le soin, l'exactitude et la conscience qu'il mettait en toutes choses. Il est superflu de dire qu'il aimait les abeilles, mais les abeilles devaient l'aimer. On avait l'impression en effet, quand il en parlait, quand on lisait ses originales causeries, qu'il avait plus à cœur de les protéger et de défendre leurs droits que d'en tirer du profit. M. Bertrand, un homme de même trempe, et qui avait du flair, n'eut point de repos, qu'il ne se le fût assuré comme collaborateur régulier à sa *Revue internationale d'apiculture*. Il n'eut certes pas à le regretter, et les lecteurs de la Revue moins encore. Quand M. Bertrand, pris de lassitude, renonça à son journal, M. Gubler fut chargé avec M. Bretagne, par la Société romande, de prendre en mains la publication d'une nouvelle revue apicole, organe de la Société. C'est ainsi qu'en naquit, en janvier 1904, notre *Bulletin*. M. Gubler en fut jusqu'en avril 1915 le rédacteur. Il faisait partie depuis longtemps du Comité de la Romande, où il siègea vingt-cinq ans, et dont il fut le président depuis le 11 septembre 1896 jusqu'au 20 février 1915, époque à laquelle il fut acclamé Président d'honneur. S'il ne put être un des fondateurs de la Société, il en fut du moins l'un des ouvriers du début, travaillant avec MM. Bertrand, de Blonay, Descoullayes, et tant d'autres, dont les noms nous sont chers. Dans le cours de cette longue activité, il enrichit la société de nombreux travaux ; rappelons seulement ses beaux graphiques des pesées et observations, qui figurèrent aux expositions de Lausanne et de Berne, et que nul après lui n'eut le courage de continuer.

Suisse allemand de naissance, il devint, sans pourtant renier cette origine, Romand de cœur. Son tour d'esprit et son style devaient à cette double attache une originalité et une saveur spéciales qui ajoutaient au fond toujours solide un charme particulier. On sait d'ailleurs avec quelle compétence et quel zèle il remplit pendant douze ans la tâche délicate et considérable de rédacteur du *Bulletin*. Nous avons le droit d'être fiers de la place que s'est faite notre modeste journal

parmi les nombreuses revues apicoles du monde entier ; mais n'oublions pas que nous le devons en bonne partie à M. Gubler.

Les hommes se remplacent, c'est évident ; et pourtant ce n'est vrai que dans un sens. Une personnalité fait place à une autre ; ce sont des valeurs qui ne s'apprécient pas en plus ou en moins, et dont on ne peut donner la formule ; c'est dire que nous ne pouvons pas avoir un second M. Gubler, mais il nous appartient d'en conserver pieusement et d'en faire revivre pour d'autres le souvenir.

Il y aurait beaucoup à dire encore si nous voulions parler du rôle de premier plan que joua très longtemps M. Gubler dans la Société de la Côte neuchâteloise, dont il fut avec MM. Ls Langel, Dupasquier, Jacot, l'un des fondateurs. Qui pourrait oublier l'hospitalité proverbiale, j'allais dire patriarchale de Belmont, où l'on admirait, avant d'aller voir le rucher des abeilles, la belle ruche humaine, active et bien ordonnée, qu'était l'orphelinat de garçons dirigé par notre hôte. La ville de Neuchâtel, qui lui prodiguait à chaque occasion, et put le faire encore en fêtant ses 80 ans, ses témoignages de satisfaction, l'appréciait à sa valeur et ne pouvait se résigner à sa retraite. En 1917 pourtant, ayant atteint l'extrême limite de l'âge, il vit le moment venu de prendre son repos. Entouré de l'affection de ses enfants et petits-enfants, il vécut dès lors quelques années paisibles à Cortaillod, dans le petit domaine qu'exploite son fils, et où lui-même put vouer son temps à ses chères abeilles. Dans les quelques visites que nous eûmes le privilège de lui faire dans cette charmante et rustique demeure, nous le trouvions dans son petit rucher ou parmi les cultures ; et chaque carreau de jardin, chaque petit espalier, chaque couche avait son histoire qu'il contait avec amour, scrutant même en imagination le lointain passé, celui où l'immense glacier déposait à cet endroit même le moraine dont nous foulions les cailloux ; l'avenir aussi, vers lequel il marchait plein de sereine confiance et de foi, sachant qu'un jour tout sera bien.

C'est dans cette paix qu'il vient de s'éteindre, âgé de 89 ans. Apportons sur la tombe fraîchement recouverte de cet ami vénéré un hommage attendri et reconnaissant ; bénissons Dieu de nous l'avoir donné et de nous l'avoir conservé si longtemps. L'exemple de cette longue carrière, toute de travail et d'honnêteté, ne peut être perdu, non seulement pour notre société, qui lui tenait tant à cœur, mais pour notre cher pays, dont il fut un des bons serviteurs.

A sa famille affligée, nous exprimons notre profonde et chaude sympathie.

E. Farron.

EXPOSITION D'APICULTURE ROMANDE A NEUCHATEL du 6 au 15 septembre 1924.

Pour faire suite à la décision prise à l'assemblée des délégués à la Romande à Lausanne, en février dernier, nous avons le plaisir de vous aviser qu'une Commission romande de l'exposition a été constituée pour diriger les travaux de notre manifestation de septembre.

Cette commission prépare le travail, elle aura dans le *Bulletin* de juin à vous faire part de ses intentions.

Pour que notre exposition soit complète, instructive et fructueuse, le comité fait appel à la bienveillance et au dévouement des apiculteurs pour qu'ils préparent des produits à exposer. Le public doit apprendre que nos miels romands sont bien traités, qu'ils sont sains, qu'ils sont de couleurs diverses, de goûts variés et délicieux. Attirons l'attention des consommateurs sur *le miel* et nous l'imposerons à toutes les tables.

Le Comité de l'Exposition romande.

EXPOSITION A LONDRES

A l'occasion de l'exposition de l'Empire britannique qui aura lieu à Londres, la Maison E.-H. Taylor, 40, Broadway Westminster, se fera un plaisir de se mettre à la disposition des apiculteurs pour leur donner tous renseignements nécessaires et leur faire visiter ses ateliers et ruchers. Des films cinématographiques sur la vie des abeilles seront présentés. En un mot une cordiale réception leur est réservée ; prière de s'annoncer à l'adresse ci-dessus.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MAI

Le gai printemps courant à perdre haleine
Tend sur les prés un tapis verdoyant ;
Sans plus tarder, la montagne prochaine
Déjà rejette au loin son bonnet blanc...

Ce bonnet blanc a bien tenu et aujourd'hui on le voit encore sur bien des sommets, même de notre modeste Jura.

Nous n'avons eu jusqu'ici que quelques rares journées annonciatrices du merveilleux printemps. Et pour nous vexer, ces journées sont tombées sur des jours d'examen de nos écoles, alors que instituteurs, membres de commissions scolaires, nous étions occupés à tourmenter des enfants. Tandis que nous nous sentions des âmes de

« sous-préfet aux champs » selon le délicieux conte que chacun connaît, et qu'à écouter cette musique entrant par les fenêtres de l'école, pour un peu, nous aurions fait des vers ou invité les élèves à chanter à l'unisson des oiseaux et des abeilles, alors qu'on aurait volontiers célébré avec tous la fête du renouveau, il fallait prendre des airs graves, sérieux, officiels et... corriger des fautes d'orthographe ou d'arithmétique.

Des nouvelles fâcheuses nous arrivent de divers côtés sur l'hivernage : Populations faibles, décimées par la dysenterie, la longue réclusion ou peut-être l'acariose et le noséma. Et d'autre part nous en recevons d'autres d'ailleurs excellentes. Les ruches qui ont profité de la miellée en juillet et août et qui n'ont pas reçu un supplément de sirop pour l'hivernage ont presque toutes souffert de la dysenterie. La « rebuse » prolongée qui a duré jusqu'ici, rabrouant le printemps, n'est pas faite pour remédier à cet affaiblissement.

Au lieu d'agrandir le nid à couvain comme d'ordinaire à pareille époque il faudra, pour ces ruches affaiblies, les resserrer au contraire à l'extrême pour permettre à la chaleur de remédier en partie à ce déficit. Il vaut toujours mieux, pour la santé d'une colonie qu'elle se trouve à l'étroit ; si la récolte arrive, on a très vite donné le supplément nécessaire de rayons.

Comme nous le disions déjà en avril, profitons de l'élan de la colonie pour faire bâtir de beaux rayons ; les forts essaims les bâissent encore mieux sans doute et plus droits, mais vous ne pouvez compter sûrement sur des essaims et ensuite il serait trop tard.

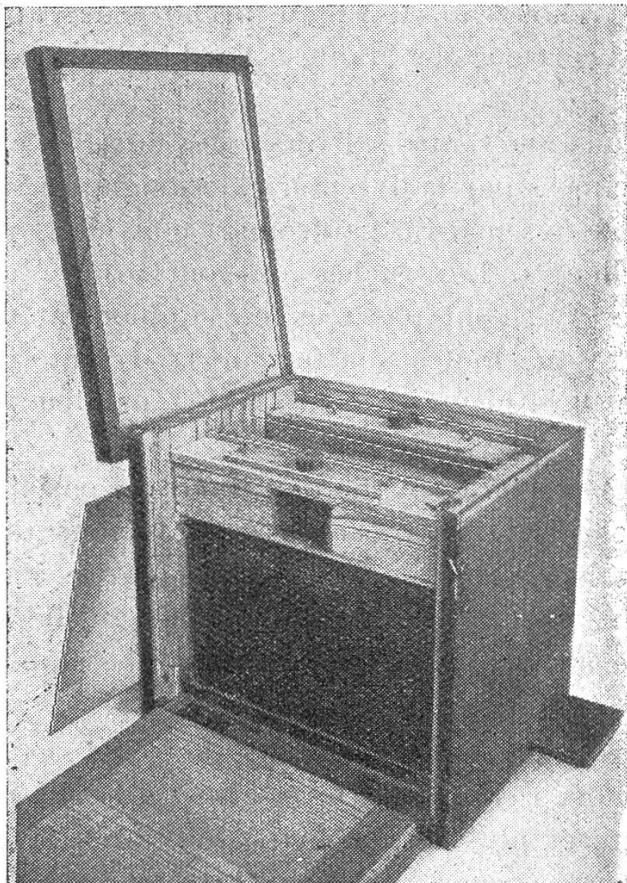
Cette année, vu l'interdiction d'importation de reines et d'abeilles, il faut faire de l'élevage chez nous. Il y aura double profit : vous apprendrez tout d'abord à pratiquer cet élevage qui n'est pas si difficile en observant les conditions fondamentales, et ensuite vous gardez votre argent au pays (il faut toujours chercher le bon côté des choses).

Avec les volumes que nous avons maintenant et que nous vous rappelons, celui de M. Perret-Maisonneuve et la brochure de M. Lassueur avec les ruchettes qui sont à notre disposition, vous réussirez certainement pourvu que vous suiviez les indications données.

Nous venons de recevoir un exemplaire de la ruchette de M. Haari, de Château-d'Oex. C'est une ruchette « à sections » (Glas-section) du genre suisse allemand, mais faite pour les divisions du cadre Dadant-Blatt. Ses avantages principaux sont les suivants : Grâce au verre, vous pouvez contrôler ce qui se passe, sans déranger le groupe, contrôler les cellules et plus tard la reine et sa ponte. Vous pouvez y

ajouter des cadres quand la ponte a commencé, de façon à retarder l'enlèvement de la reine jusqu'au moment où vous en aurez l'emploi ou même en faire des petites ruches de réserve jusqu'au printemps suivant.

Vous évitez ce qui arrive trop souvent avec des ruchettes trop petites, la fuite de Sa Majesté qui trouve que son domaine est trop petit. Cette ruchette est construite avec un soin méticuleux : les parois latérales s'abaissent et servent de planchettes d'entrée quand vous la peuplez ; ses diverses parties ne peuvent se gauchir, car elles sont assemblées, boulvetées et renforcées en bois dur, etc., etc. Pour tous autres renseignements veuillez vous adresser à M. Haari, à Château-d'Oex.



Ruchette Haari.

nous prépare pour cet automne la présentation d'une ruche-pépinière dont nous avons vu la photographie seulement mais qui nous paraît très bien conçue et qui répondra à bien des désirs. Cette « pépinière » a déjà subi plusieurs expériences, mais M. Roussy veut lui faire subir une dernière épreuve cet été avant de l'offrir aux apiculteurs.

Si nous signalons ici ces divers instruments d'élevage, c'est dans le but de relever l'importance qu'il y a à rechercher ce qu'il y a de mieux pour maintenir dans nos colonies des reines jeunes, sélectionnées, provenant de nos meilleures souches. C'est en mai et juin qu'il faut faire vos premières armes, mon cher débutant, soit pendant la récolte. C'est alors qu'il est le plus facile de procéder aux diverses opérations et que les « gaffes » ont le moins de fâcheuses conséquences. Ne craignez pas de faire une dépense même forte ; ici comme en bien d'autres domaines, c'est le plus cher qui est le meilleur

marché, car il donne entière et durable satisfaction.

C'est le mois des essaims ; j'espère que vous saurez jouir cette année encore de cette joyeuse musique sur laquelle ont été écrites de si belles pages soit par Mæterlink soit par Evrard ou d'autres. Ils seront précieux cette année aussi pour regarnir des vides, occuper des cadres ou pour être vendus. Dans ce dernier cas n'oubliez pas de vous mettre en règle avec les prescriptions de la loi que nous avons rappelée, sinon vous encourrez des pénalités désastreuses pour les porte-monnaie déjà aplatis par d'innombrables causes. Si vous gardez vos essaims, ne croyez pas qu'il vous suffira de mettre devant leur ruche un cornet de papier vide avec une étiquette « sucre »... Plus vous les nourrirez plus ils vous étonneront par leurs progrès et peut-être rentrerez-vous dans vos fonds si la récolte est favorable et se prolonge quelque peu. Cela nous est arrivé à réitérées fois d'avoir un essaim qui réussit à bâtir tous ses cadres et à faire ses 10 kilos de beau miel. Soignez-les donc dès le début et suivez-les.

Si la récolte tarde, n'oubliez pas de surveiller de près les provisions de vos colonies, car la consommation est très forte à cette époque ; nous avons des colonies qui actuellement déjà diminuent leurs provisions de 400 grammes environ par jour et pourtant il semble qu'il y a un peu de récolte. Voilà une période où la bascule n'est pas un instrument de luxe, comme vous pourriez le penser, ami débutant, mais au contraire elle permet d'éviter des pertes plus fortes que le prix de cet outil.

Pour ne rien manquer, relisez vos ouvrages de fond : *Conduite du rucher*, *Système Dadant*, *L'abeille et la ruche*, *Perret-Maisonneuve*, etc. Vous comprendrez que ces conseils, même si vous les lisez, sont forcément insuffisants et que les contrées, les situations individuelles sont trop différentes pour que tous puissent être atteints.

Bonne récolte, beaux essaims, joyeuses et belles journées au milieu de vos abeilles.

Daillens, 19 avril.

Schumacher.

RAPPORT DU PRÉSIDENT POUR 1923.

(SUITE)

En plus de cette note sombre 1923 se caractérise par un printemps déplorable, frère cadet de 1922, mais qui ne lui cède en rien. Deux printemps vraiment peu propices à donner cet allant au rucher et cette confiance à l'apiculteur.

Au mois de février, par quelques jours de soleil trompeur, la ponte se met en route puis vient la mauvaise série du mois de mars, remplacée en avril par de belles journées de soleil mais malheureusement accompagnées d'une bise tellement froide que cela gâte tout.

La campagne apicole était de nouveau compromise ; et l'apiculteur, anxieux, voyant passer la floraison pourtant si belle de l'esparcette sans que les abeilles semblent s'en inquiéter, pense déjà aux nouveaux sacs de sucre qu'il faudra.

Tout à coup, le 2 juillet, les ruchers reprennent vie ; pendant quelques jours c'est une merveilleuse activité, trop tôt interrompue par un soleil brûlant qui dessèche arbres et fleurs.

Cette récolte tardive fut inégale et capricieuse au possible. Tel apiculteur vit en quelques jours ses ruches augmenter de 15 à 20 kg., mais quel miel ; lui qui était habitué à extraire du beau miel jaune, ambré, il dut se contenter d'offrir à ses clients un produit verdâtre épais, et pas du tout flatteur — à l'œil. Il provenait de cette miellée subite, butinée un peu partout, même sur le chêne.

D'autres contrées sont beaucoup moins favorisées ; dans le Jura vaudois, par exemple, la moyenne ne dépasse pas 7 à 10 kg, mais là où on récolte habituellement en juillet un miel foncé, quelquefois noir comme du cirage, on fut tout surpris de prélever un miel doré, superbe, qui provenait certainement des tilleuls et des fleurs de montagne.

En somme la récolte de 1923, remarquable par son inégalité, n'en est pas moins une moyenne ; mais l'écoulement en est un peu plus difficile que de celle de 1922.

Il y a malheureusement dans le monde apicole des gens qui, par esprit de vantardise et dans le seul but de faire de l'épate, se font une gloire de donner à tout venant, des chiffres fantastiques sur des récoltes qui n'ont existé que dans leur imagination ou peut-être par des moyens peu louables ; à ceux-là je dirai :

Puisque vos abeilles ont été tellement plus généreuses que celles du voisin, et que, sans arrière-pensée vous êtes possesseur d'une pareille récolte, n'oubliez pas qu'il y a dans les colonnes du *Bulletin* des souscriptions ouvertes auxquelles vous pouvez songer sans que cela gêne à votre pléthore. « Qui ne songe qu'à soi quand sa fortune est bonne, dans le malheur n'a point d'ami, a dit La Fontaine. » Mais n'oubliez pas surtout qu'en rendant publiques des chiffres fantaisistes et notoirement exagérés sur la productivité des abeilles, vous vous discréditez vous-mêmes, vous discréditez le miel, de même que toute la collectivité apicole.

Assemblée générale. — Le « Barbichon » dans un compte rendu du *Bulletin* décrit de sa façon habituelle cette réunion qu'il appelle de « l'apiculture pastorale ». Il est enchanté des deux journées passées dans le tourbillon de la grande ruche romande.

Nous aussi, nous en sommes enchantés, et nous voulons féliciter les organisateurs de cette belle manifestation, préparée avec tant de soin qu'il n'y a pas eu un seul accroc.

Nous les félicitons tout particulièrement de la bonne tenue et de la dignité qui ne se sont pas relachées un seul instant.

On s'y sentait vraiment en famille, même en buvant du petit lait à la « Borsatte ».

Un fidèle ami de notre société, M. le Dr Morgenthaler, nous a fait l'immense plaisir d'être notre hôte pour ces deux journées. Il était accompagné de M^{me} et de M. le Dr Vincens, de Paris, qui à leur retour en France, m'ont écrit conserver le meilleur souvenir de ce trop court séjour chez les apiculteurs Romands.

Nous avons appris dès lors que M. le Dr Vincens avait été nommé directeur du laboratoire spécial pour les recherches sur les maladies des abeilles. Nouvelle fort réjouissante pour nous, puisqu'elle confirme que nos voisins de l'ouest commencent aussi, sérieusement, la lutte contre les maladies des abeilles.

Félicitons aussi le Comité de la section de Nyon pour la poétique station de fécondation installée à la Chèvrerie ; nous espérons que les résultats seront en corrélation avec les sacrifices et le travail que la section s'est imposée.

Les stations de fécondation ne sont pas nombreuses en Suisse romande. Elles méritent tout notre appui en tant qu'auxiliaires indispensables dans la lutte que nous avons à soutenir contre les fléaux qui menacent nos ruchers.

N'oublions pas que nous ne pouvons plus importer d'abeilles et que les mères qui arrivent encore, clandestinement par la poste, sont aussi susceptibles de contaminer nos ruches que n'importe quel essaim.

Le *concours de ruchers* de 1923 n'a pas eu lieu. Le Jura bernois devait recevoir le jury, mais les apiculteurs devant l'état lamentable dans lequel se trouvaient leurs ruches, au commencement de l'été, nous ont demandé de bien vouloir renvoyer ce concours.

Plus tard, lorsque les bonnes journées de juillet sont arrivées, il était trop tard pour l'organiser.

Espérons que 1924 permettra aux apiculteurs de ces régions de prétendre à de nombreuses et belles récompenses.

Une réunion de MM. les Présidents de sections ou de leurs remplaçants eut lieu le 4 novembre, à Yverdon.

23 sections étaient représentées par un ou plusieurs délégués. La séance commencée à 2 heures dura jusqu'à 5 h. $\frac{1}{2}$, intéressante jusqu'au bout et, sans l'heure prématurée du départ des trains, elle se fut prolongée bien davantage.

A tour de rôle, chaque président dans un court exposé verbal a pu mettre au courant, non seulement votre président, mais tous ses collègues, sur l'activité, les difficultés ; en un mot faire un résumé du travail de la section pendant l'année 23.

Cette prise de contact direct entre les groupements et le président central nous a permis, sans porter atteinte à nos statuts, hâtons-nous de le dire, de préparer la séance de ce jour ; de l'alléger en la débarrassant de nombreuses questions secondaires qu'il importait cependant d'élucider.

Elle remplace le formulaire rapport qu'on envoyait à chaque section, mais qui rentrait mal, très souvent incomplet, ou qui ne rentrait pas du tout. De là, impossibilité d'établir un tableau de statistique avec quelque chance d'être dans la réalité.

Il ne nous a pas été davantage possible de réunir cette dernière année les documents nécessaires à cet effet, c'est pourquoi nous avons renoncé à publier des chiffres dans ce rapport.

Il est cependant encourageant d'entendre le travail accompli dans quelques sections. En général on a à cœur d'assainir les ruchers, et nous enregistrons avec plaisir que plusieurs sections sont indemnes de maladies contagieuses. L'inspecteur d'une section a visité toutes ses ruches ; bravo, M. Faivre. Nous désirons vivement que cet exemple soit suivi, car il importe dans ce moment de redoubler de vigilance. Messieurs les inspecteurs cantonaux ne peuvent pas tout faire, il faut que les comités de sections surveillent eux-mêmes les inspecteurs, tant au point de vue du travail que du temps consacré à celui-ci.

Trop souvent encore, l'inspecteur se contente d'un examen extérieur du rucher à visiter pour aller « boire quartette » avec le propriétaire ; plus tard on s'étonnera peut-être de trouver de la loque dans ce rucher.

La fonction d'inspecteur régional de la loque et des maladies des abeilles n'est certainement pas agréable. Il faut du dévouement, de l'endurance et une forte dose d'esprit observateur.

A l'occasion ; présentez donc, Messieurs, des hommes jeunes et qualifiés pour ces fonctions.

(A suivre.)

A. Mayor.

LES MALADIES DES ABEILLES EN 1922 et 1923

par le Dr O. MORGENTHALER.¹

(Institut suisse de l'industrie laitière et de bactériologie du Liebefeld
près Berne. Dir. : Prof. Dr R. BURRI.)

(SUITE)

II. *Maladies des abeilles adultes.*

Nous trouvâmes :

	1922	1923
Noséma	41 cas (D 30; R 11; T —)	138 cas (D 76; R 62; T —)
Acariose	5 » (D —; R 5; T —)	26 » (D —; R 26; T —)
Mal de Mai	9 » (D 8; R 1; T —)	14 » (D 9; R 5, T —)
Maladies des Forêts	40 » (D 25; R 15; T —)	28 » (D 15; R 13; T —)
Point ou mal. inconn.	36 » (D 28; R 5; T 3)	166 » (D 71; R 94; T 1)

Total : 131 cas (D 91; R 37; T 3) 372 cas (D 171; R 200; T 1)

Le *Noséma* a été décrit dans notre dernier rapport comme cause de la « phtisie » mais cette supposition a rencontré des contradictions. On doit, sans plus, accorder que toutes les contradictions à cette théorie ne peuvent pas encore être réfutées d'une manière satisfaisante. Il est compréhensible que les autorités responsables hésitent encore à incorporer le noséma à l'Assurance. Il sera bon pour traiter cette question, qui, à mon avis, est un des problèmes actuels les plus importants pour l'apiculture suisse, de séparer les expériences pratiques et les conséquences théoriques que l'on en a tirées mieux qu'on ne le fait généralement et que cela n'a été peut-être fait dans notre dernier rapport. Afin de caractériser l'essence de la « phtisie », je fais précéder mon rapport de quelques passages de lettres que nous avons reçues d'apiculteurs. Ils sont choisis parmi les plaintes nombreuses et analogues parvenues l'année dernière de manière à montrer la grande extension de la maladie dans notre pays, de la frontière Est à la frontière Ouest. La date surajoutée a pour but de mettre en relief l'époque *caractéristique* de l'apparition de l'épidémie. L'examen microscopique démontre dans tous ces cas une grave infection par le noséma et il me fut difficile parfois, dans mes visites de ruchers, de trouver une seule abeille non infectée.

N° 174/23. Canton de Vaud. 23 avril 1923 : « Lors de la revision en mars tout semblait normal. Le 19 avril je remarque que la majorité de mes quarante colonies a fortement diminué. Cinq sont si faibles qu'on peut les considérer comme perdues. Je n'ai pas l'impression que les abeilles soient malades, car les colonies faibles travaillent et rapportent du pollen comme à l'ordinaire. Depuis vingt ans je pratique l'apiculture en grand, mais jamais, jusqu'à ce jour, je n'ai observé une pareille disparition des abeilles ouvrières. »

¹ Avec la collaboration de MM. Dr Koehler et Elser.

Nº 38/23. Canton de Neuchâtel. 3 février 1923 : « A fin mars 1922 mes dix-huit colonies étaient très fortes et suffisamment approvisionnées. Quelques semaines plus tard il ne restait dans les ruches que beaucoup de provisions, deux à trois cadres de couvain et une misérable poignée d'abeilles. Neuf colonies périrent, les autres se rétablirent lentement vers l'été, mais la récolte 1922, si belle pour beaucoup d'apiculteurs, fut excessivement maigre pour moi. »

Nº 117/23. Canton de Berne. (Ce rucher présentait depuis quelques années des symptômes de « phtisie » et fut visité par nous chaque année. Nous remercions vivement son propriétaire pour ses observations minutieuses. Il n'accepta pas sans autre notre théorie sur le Noséma, mais défendit très adroitement l'opinion qu'il s'agissait avant tout d'un symptôme de dégénérescence dû à la consanguinité. C'est pourquoi il tenta une régénérescence du sang dans son rucher en achetant des colonies vigoureuses de race indigène de provenance diverse.) Communication du 3 avril 1923 : « Cinq colonies sont mortes de dysenterie. Il ne s'agissait pas d'une souillure marquée, mais les colonies en question fondaient à vue d'œil et, chose curieuse, étaient toutes orphelines. Pour le moment on ne connaît pas de « phtisie » proprement dite. »

Trois semaines plus tard, le 24 avril, je reçus la communication suivante : « La « phtisie » règne au plus haut degré dans mon rucher. Si je puis sauver encore cinq colonies des trente-cinq, ce sera beaucoup. Mon espoir placé dans des souches résistantes s'est évanoui et il ne me reste qu'à abandonner l'apiculture. »

Nº 244/23. Argovie. 16 mai 1923 : « Depuis deux à trois semaines, beaucoup de colonies sont devenues si faibles, qu'il ne reste qu'une petite poignée d'abeilles. Il n'y a pas de cadavres devant le rucher, les abeilles ont simplement disparu. De trente colonies, douze doivent être considérées comme perdues. La grande perte de reines est frappante. L'an dernier deux à trois colonies avaient de la peine à progresser, autrement je n'ai jamais rien vu de pareil. »

Nº 206/23. Canton de Bâle-Campagne. 3 mai 1923 : « J'ai perdu plusieurs colonies. Il semble que les butineuses périssent en dehors du rucher. En avril j'ai procédé à plusieurs réunions, détruisant le couvain qui était de trop, mais je n'observe aucun renforcement, au contraire, avec un beau couvain, il n'y a bientôt plus d'abeilles. »

Communication du même rucher le 7 août 1923 :

« J'ai alors employé en mai la formation d'essaims artificiels sur feuilles gaufrées. Ceci m'occasionna une perte de trente-deux colonies ; car avec six colonies je pus encore faire en mai un essaim de 1-1 ½ kg. Les colonies sont maintenant fort belles et seront assez peuplées pour l'hivernage. »

Nº 57/21. Canton de Schwyz. 27 avril 1921. « Depuis environ trois semaines règne dans mon rucher une déperdition effroyable d'abeilles. De fortes colonies qui occupaient huit à dix rayons, recouvrent à peine encore le couvain. Partout la floraison est magnifique et mes trente-cinq colonies sont presque complètement à l'agonie. »

Nº 131/22. Canton de Schaffhouse. 30 mai 1922 : « Un phénomène singulier est apparu dans deux ruchers de notre contrée. Depuis quelque temps les abeilles diminuent tellement, que beaucoup de colonies doivent être considérées comme perdues. Avec cela le couvain est aussi beau qu'on peut se l'imaginer. Ce qui nous inquiète le plus c'est que ces deux ruchers appartiennent à ceux des mieux situés et des mieux soignés de notre société. »

N° 265/23. Canton de St-Gall (Toggenbourg). 30 mai 1923 : « Je dois confirmer qu'auparavant, presque chaque année, des colonies faibles me donnaient du souci. Je croyais alors que les colonies étaient décimées ainsi par les vents froids. Mais que dans la même contrée d'autres apiculteurs eussent des colonies prospères, me rendit perplexe. Je me dis alors que cela devait être un défaut de race et me décidais à acquérir successivement des reines de race, de la souche Nigra. Le résultat fut surprenant : Dans les cinq dernières années mon rucher fut tant et si bien remonté qu'il est fort difficile de discerner la plus faible de mes seize colonies. Les deux dernières années ces colonies ensemble me donnèrent en gros seize quintaux de miel et de plus un tiers avait essaimé. Voici le tableau aujourd'hui : Des seize colonies hivernées, trois ont déjà péri, quatre sont très faibles, quatre sont en dessous de la normale, cinq d'une force moyenne. La colonie dont je vous envoie des abeilles était une des meilleures depuis des années et une butineuse de première classe ; elle possède une reine de l'an dernier. Actuellement je l'ai soufrée car elle ne comptait plus qu'une petite poignée de jeunes abeilles. »

Attirons encore l'attention finalement sur les articles de J. Wäfler (*Schweizer. Bienenzzeitung*, mai-juin 1923) et de E. Péclard (*Bulletin de la Soc. Romande*, décembre 1923).

Il serait fort désirable que d'autres apiculteurs ne craignissent point de publier leurs expériences avec la « phtisie ».

(A suivre.)

Dr O. Morgenthaler.

Traducteur : *Dr E. R.*

LES RUCHES DADANT ET DE LAYENS

Cher M. Schumacher,

Je viens aujourd'hui vous offrir une question historique, se rapportant aux ruches Dadant et De Layens, que j'ai rencontrée accidentellement hier. Voici comment :

Je crois vous avoir écrit que M. Bertrand avait conservé toute la correspondance de mon père, pendant les vingt et quelques années qu'ils ont eu des relations ensemble. Or M. Bertrand m'avait promis de me laisser ces lettres, par testament. Mais les lettres, cachées au fond d'un coffre, n'ont été découvertes que l'année dernière par M. Forestier. Il y en a environ deux cents, et cette correspondance, admirablement classée par M. Bertrand, m'intéresse beaucoup, car j'y relis mes jeunes années, de 28 à 50 ans. J'ai voulu réunir les réponses de M. Bertrand, que nous avons aussi conservées, aux lettres de mon père. C'est ce que je suis en train de faire.

Hier, je suis tombé sur des remarques faites par ces deux hommes, sur la ruche De Layens. Je savais que mon père avait considéré cette ruche comme une copie de sa « ruche de prédilection », décrite par lui dans le *Journal des Fermes et des Châteaux*, du

16 février 1870, page 102 (rééditeur J. Pelletan, Librairie agricole de la Maison rustique) ; décrite de nouveau avec gravures dans son *Petit Cours d'Apiculture Pratique* (Chaumont, 1874). Il abandonnait cette « ruche de préférence », pour y substituer la ruche Quinby, avec les changements qui l'ont fait finalement appeler « ruche Dadant ».

Or, dans une lettre datée du 21 février 1879, de mon père à M. Bertrand, publiée dans le *Bulletin de la Suisse romande*, en avril 1879, page 79, il disait que cette ruche de préférence avait été « adoptée et décrite par M. De Layens, avec quelques modifications, quoique M. De Layens ne m'ait pas désigné nominalement ».

A cette assertion que la soi-disant ruche De Layens était simplement une adaptation de la ruche de Charles Dadant, M. Bertrand répondait, dans une lettre que j'ai sous les yeux, en date du 22 mars 1879 :

« Il y a plus de six mois, lorsque j'avais pu enfin me procurer votre *Petit Cours*, que j'avais deviné et dit à mes amis que Layens s'était inspiré de vous, seulement les dates de publication de votre ouvrage et du sien me désorientaient. Le *Journal des Fermes* explique tout.

» Layens parle de Quinby, mais il écrit *Quimby*, et lorsque votre imprimeur avait mis aussi « *Quimby* », je dis : Voilà la clé de la parenté des ruches Layens et Dadant. »

En effet, dans l'article de Charles Dadant donnant la première description de la ruche « de préférence » dans ce *Journal des Fermes*, de 1870, l'imprimeur avait mis le nom de Quinby avec un « m » au lieu d'un « n », et M. De Layens avait évidemment adopté la description donnée dans ce journal par Charles Dadant, car dans ses livres il a toujours écrit le nom de Quinby avec un « m ». Donc la ruche horizontale De Layens avait été prise sur ce patron.

Je n'aurais jamais songé à revendiquer pour M. Dadant père la paternité de la ruche De Layens, si ce dernier n'avait pris grand soin d'ignorer entièrement M. Dadant. En effet, dans ses différents ouvrages, et notamment dans son *Cours d'Apiculture* De Layens et Bonnier, Paris 1906, M. De Layens décrivit la ruche verticale, qu'il annota comme il suit :

« Cette ruche que l'on appelle du nom de son inventeur *ruche Langstroth*, a été plusieurs fois modifiée dans ses dimensions : elle est connue dans le commerce sous le nom de *ruche Dadant*, nom qui est moins bien choisi que le précédent. »

C'est-à-dire que M. De Layens, qui avait adopté la ruche de préférence de Charles Dadant, évitait autant que possible de lui don-

ner crédit devant le public pour les améliorations, que Charles Dadant avait faites aux ruches Quinby et Langstroth, quoique M. Dadant n'hésita pas à mentionner ces deux célèbres apiculteurs comme les auteurs des premières idées sur les ruches mobiles.

Voici bientôt cinquante-quatre ans que ces choses se sont passées; leurs auteurs ont tous disparu de la scène du monde, mais comme un certain nombre d'apiculteurs suisses et français emploient la ruche horizontale De Layens, il n'est pas mauvais de leur apprendre que la ruche horizontale, comme la ruche verticale, doit son introduction en Suisse et en France à Charles Dadant.

C.-P. Dadant.

LA CIRE D'ABEILLES

Sa composition et ses falsifications.

Il existe certainement bien peu de substances naturelles qui soient aussi falsifiées que la cire pure d'abeilles. D'autre part, comme les auteurs qui se sont occupés de cette question sont très peu nombreux et que les plus grandes analogies, tant physiques que chimiques existent entre la cire pure et les produits employés à la falsifier, on conçoit combien la recherche de la fraude est délicate et combien sont contradictoires les résultats obtenus.

Les apiculteurs ont cependant le plus grand intérêt à ce qu'aucune suspicion ne soit jetée sur l'un des produits les plus importants du rucher. Ils ont le plus grand intérêt également à connaître, si elle existe, une méthode simple et pratique, leur permettant de différencier nettement un produit pur d'un produit adultéré.

Nous avons l'intention, dans cette étude, d'exposer l'état actuel de nos connaissances au point de vue de la cire, et d'en déduire une méthode d'investigation réellement pratique, à la portée du plus profane en chimie. Nous pensons ainsi faire œuvre utile, dans l'intérêt général.

I. *La composition de la cire d'abeilles.*

La cire d'abeilles est une matière hydrocarbonée, sécrétée par des glandes spéciales, dénommées *glandes cirières*, situées entre les anneaux de l'abdomen.

On a démontré depuis longtemps que la cire provient de la transformation dans l'organisme des hydrates de carbone, et notamment

des sucres. Il faut environ 7 kilogrammes de saccharose pour produire un kilogramme de cire ; le déchet est donc assez considérable.

Cette transformation des hydrates de carbone en graisse (la cire est une matière grasse) n'est pas le seul exemple que nous puissions trouver dans le règne animal. Les porcs nourris avec des pommes de terre (la pomme de terre est un féculent qui est lui-même un hydrate de carbone) s'engraissent rapidement.

La chaleur est encore un des éléments indispensables à la sécrétion cirièrée. Les abeilles se réunissent en boule pour mieux concentrer cette chaleur, et l'on voit exsuder entre les anneaux de leur abdomen des lamelles pentagonales de cire, blanches, transparentes, excessivement fines.

Elles construisent avec ces lamelles réunies des cellules et des rayons dans lesquels les larves trouvent un abri et le miel un support suffisamment résistant.

Les bâties fondues dans l'eau bouillante donnent une matière de belle couleur jaune qui constitue la cire pure d'abeilles.

Sa composition est excessivement complexe. On y trouve :

- 1^o *La cérine*, soluble dans l'alcool bouillant.
- 2^o *La myricine*, insoluble dans l'alcool bouillant.
- 3^o *La céroléine* (Lévy) en faible proportion, 4 à 5 %, fusible à 28° 5, soluble dans l'alcool et l'éther froids.
- 4^o Des hydrocarbures saturés, entraînés par la myricine, 5 à 6 % d'après Schwalb, 12 à 14 % d'après A. et P. Buisine.

On y trouve également des acides gras, dans le détail desquels nous n'entrerons pas, pour ne pas surcharger cet article de termes trop techniques et assez inusités. Sachons seulement qu'à côté de ces acides gras, *cérotique* ou *palmitique*, se trouvent également des alcools, à l'état libre ou combiné avec les acides précédents.

Nous avons indiqué cette composition pour que les lecteurs se rendent bien compte de la complexité de la cire pure et de la diversité des substances que le chimiste rencontre lorsqu'il procède à une analyse tant soit peu détaillée.

Il est indispensable maintenant d'étudier les diverses substances employées à la falsification de la cire, tant elles sont nombreuses et variées.

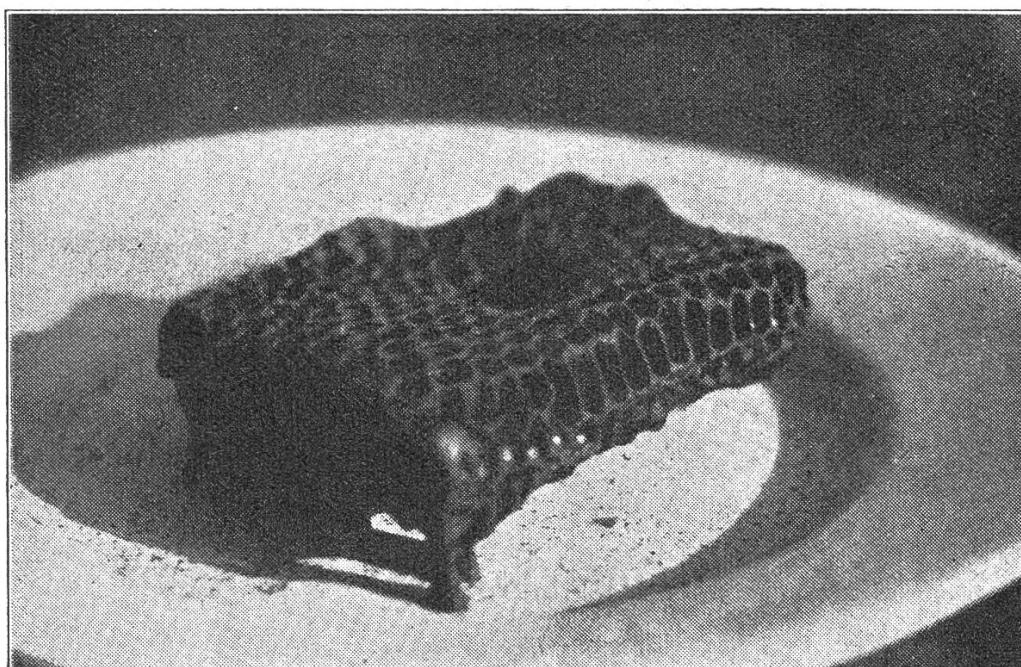
(A suivre.)

Alin Caillas, Ing^r agricole.

INTELLIGENCE OU INSTINCT ?

On admet généralement que les insectes sont guidés par l'instinct et non par l'intelligence. L'instinct pousse l'animal à exécuter certains actes, sans avoir la notion de leur but, tandis que l'intelligence permet de trouver des moyens appropriés servant à atteindre un but.

Or, l'été passé je me suis trouvé en présence d'un fait qui me laisse perplexe à ce sujet. Le voici : j'avais glissé une assiette avec



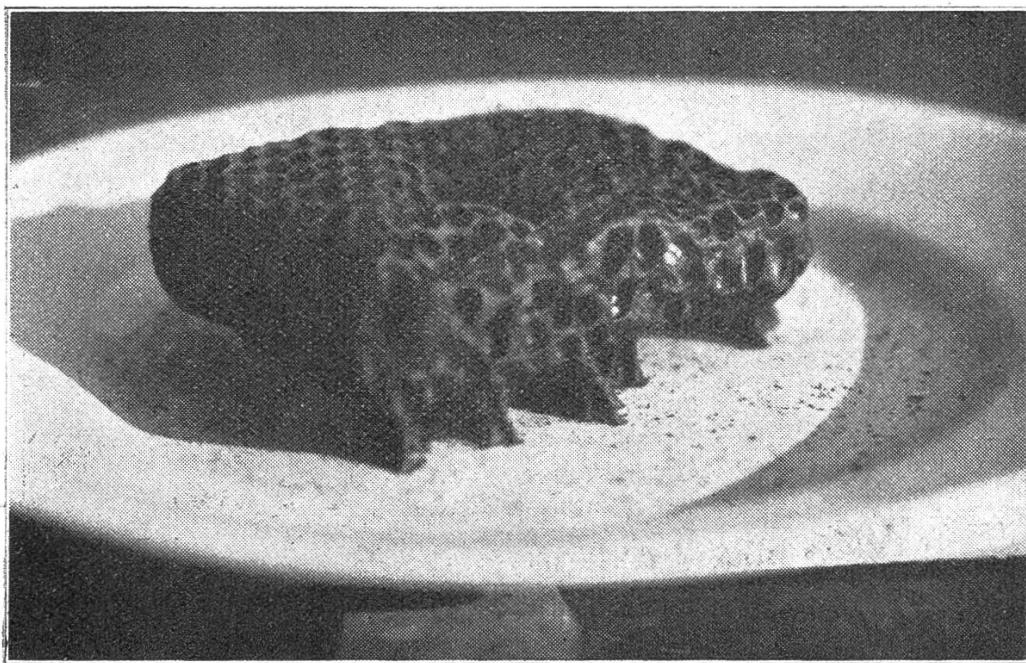
un morceau de gâteau de miel sous une ruche en paille où j'avais logé un essaim. Quel ne fut pas mon étonnement de trouver deux jours après le gâteau exhaussé par des supports en cire d'un centimètre de hauteur que les abeilles avaient construits. Les abeilles, après avoir consommé le miel qui se trouvait à leur portée, ont soulevé le gâteau pour pouvoir le lécher en dessous.

J'ai répété la même expérience et j'ai obtenu un résultat identique.

Ce soulèvement d'un gâteau n'est pas une construction habituelle pour les abeilles. L'instinct ne suffisait donc pas dans ces circonstances et il leur fallut la réflexion et l'ingéniosité pour accomplir ce travail architectonique.

Il y a plus. Un essaim, à qui l'année précédente j'avais donné en nourrissement un pareil morceau de gâteau de miel, n'a pas su exécuter ce travail ; ce qui prouve que les abeilles n'ont pas toutes

le même degré d'intelligence, tandis que toutes sont douées des mêmes instincts.



Sur les deux photographies on peut voir l'étonnante construction de l'essaim.

Gingins (Vaud).

N. Gay.

RÉPONSE A M. REINHARDT, A PRILLY

Nous ne pensions pas que le différend que la Municipalité d'Aclens avait eu avec M. Reinhardt, de Prilly, au sujet de l'imposition des ruches d'abeilles qu'il avait amenées en pacage dans notre commune aurait l'honneur de paraître dans le *Bulletin*.

Mis en cause aussi directement, c'est pour nous une obligation de justifier notre point de vue et notre attitude dans cette affaire. Je me hâterai de déclarer que nous ne sommes pas de ceux qui méconnaissent la grande utilité des abeilles et de dire également que tous les apiculteurs ne sont pas du même avis que M. Reinhardt, à preuve la correspondance que j'ai reçue à ce sujet. Une grande partie des apiculteurs ne tient pas à cette *réciprocité entre communes*, ils préfèrent que la production de leur rucher soit garantie dans une certaine mesure.

L'arrêté d'impôt communal d'Aclens dit ceci : « Lettre D. Autres contributions. — Par ruche d'abeilles, un franc. » Cet article paraissait applicable aussi bien à M. Reinhardt qu'à nos apiculteurs aux-

quels il venait faire concurrence. C'était aussi l'avis de personnes plus compétentes que nous en la matière.

Aussi lui avons-nous adressé un bordereau d'impôt de fr. 30.— pour les quarante-cinq ruches qu'il avait amenées ici dont une trentaine étaient habitées.

M. Reinhardt a été indigné paraît-il que, sur son refus de payer cette contribution, notre percepteur l'ai menacé de poursuites. Nous n'avons pas été moins blessés quand nous avons reçu de sa part la somme de 2 fr. 50, *avant* que le Département de l'Intérieur nous ait fait part de sa manière de voir, qui, en l'absence de jurisprudence établie, disait-il, proposait que l'impôt soit calculé au prorata du temps de séjour. De toute façon nous ne pouvions pas admettre cette proposition. M. Reinhardt ne pouvait pas se moquer plus agréablement d'une commune puisqu'il réalisait de ce fait un bénéfice sur l'impôt qu'il devait à la Commune de Prilly. Ce n'est donc pas que nous y ayons mis de la méchanceté, au contraire, tout le mal que nous souhaitons à M. Reinhardt, c'est qu'il soit un jour appelé à faire partie d'une autorité communale.

On pourrait discuter sur les considérants adoptés par le Conseil d'Etat. Je ne me permettrai pas de le faire ici car nous l'avons fait directement avec le président du dit conseil, M. Porchet et M. le conseiller Bosset, chef du Département de l'Intérieur, dans une audience que nous avons eue en compagnie de M. Matthey, député. Cette conférence a eu lieu après que nous ayons reçu communication de la décision du Conseil d'Etat sur ce recours que la municipalité ignorait totalement jusque-là.

A la question : Y a-t-il réellement double imposition, M. le chef du Département répond, sous la forme citée plus haut : oui ; mais on peut envisager la forme de l'impôt personnel. Le Département de l'Intérieur veut faire une étude approfondie de l'ensemble de cette question. Il en résultera probablement pour les communes la nécessité de reviser soit leur arrêté d'impôt soit leur règlement de police.

Le cas de M. Reinhardt a fait trancher un côté de la question seulement. Il pose par contre un problème très compliqué où il faudra mettre beaucoup de bonne volonté de part et d'autre pour le résoudre sans arriver à des mesures ennuyeuses et tracassières. Car les communes ont encore leur mot à dire sur cette question.

Pour nous, nous ne perdons pas de vue le point de départ de cette affaire qui est de garantir nos contribuables apiculteurs contre une concurrence qui peut devenir déloyale quand elle est exagérée. Chacun sait qu'un territoire donné ne peut nourrir plus d'un nombre x

de ruches et nous voulons pouvoir assurer aux apiculteurs de notre localité un rendement normal de leurs ruchers. C'est là, nous semble-t-il, *le meilleur moyen de favoriser cette branche de notre production nationale.*

Aclens, le 11 avril 1924.

A. Corboz, syndic.

(Réd.) La discussion est close à ce sujet jusqu'à plus ample informé.

ECHOS DE PARTOUT

Ouvrières pondeuses.

Le 20 septembre 1923, M. Perret-Maisonneuve donna à ses abeilles, à quelque distance de son rucher, un récipient ayant contenu du miel pour le leur faire lécher. Il remarqua parmi elles une ouvrière pondeuse qu'il avait marquée en juillet en lui peignant le thorax en jaune. Cette observation, dit M. Perret-Maisonneuve, corrobore l'hypothèse que les ouvrières pondeuses reprennent leur travail normal dans une colonie normale. Et M. C.-P. Dadant, qui reproduit ce qui précède, attire l'attention des lecteurs de son journal sur l'importance de l'observation : il est inutile de brosser à quelque distance du rucher les abeilles d'une colonie contenant des ouvrières pondeuses, ces dernières pouvant retourner à la ruche.

Pou des abeilles.

Le *Biener-Vater* rapporte qu'une reine d'un an était à ce point chargée de poux (*Braula coeca*) qu'elle tomba sur le plateau de la ruche, où elle pouvait à peine se mouvoir. Comme elle était incapable de pondre régulièrement, sa colonie, un fort essaim de l'année précédente, avait diminué jusqu'à n'avoir plus que quelques poignées d'abeilles. La fumée d'une cigarette fit lâcher prise à trente-deux de ces hôtes incommodes, et la reine fut de nouveau valide.

Le pou des abeilles, considéré jusqu'ici comme un simple commensal, un peu ennuyeux, mais inoffensif, peut donc devenir nuisible quand il est en nombre. M. Perret-Maisonneuve pense même que c'est un dangereux parasite. Les larves du *Braula coeca* se développant dans les détritus de la ruche, le meilleur moyen de le combattre consiste en un nettoyage fréquent des plateaux.

Cire gaufrée avec fil de fer.

Depuis quelque temps déjà, la maison Dadant livre aux apiculteurs de la cire gaufrée dans laquelle le fil de fer est inséré à distance convenable lors de la fabrication. Pour employer cette cire, on se sert d'un cadre spécial dont le porte-rayon est muni d'un côté d'une rainure longitudinale dépassant légèrement la moitié de l'épaisseur du bois ; la traverse inférieure porte également une rainure en long, mais en son milieu.

Une tranche de la feuille gaufrée est d'abord insérée dans la rainure inférieure, la seconde tranche venant s'appuyer dans la rainure du porte-rayon, puis une réglette est clouée dans cette rainure. Il n'est donc plus nécessaire de percer les cadres et de tendre de fil de fer, ni d'insérer ce dernier dans la cire gaufrée. Outre l'économie de temps ainsi réalisée, la nouvelle cire présente d'autres avantages. Le fil de fer, pressé par la machine, est ondulé et suit exactement le fond des cellules : la cire ne peut donc pas glisser, et les rayons sont construits absolument plats. De plus, le fil de fer ne faisant saillie ni d'un côté ni de l'autre, les ouvrières ne rongent pas la cire comme c'est souvent le cas, et la reine pond comme si ce fil de fer n'existe pas. Enfin les rayons sont très solides, étant attachés au bas des cadres, ce qui n'est pas toujours le cas avec la cire ordinaire.

Fidèles et chers Confédérés.

« L'offre de miel de l'année dernière est encore très abondante ; cela provient de ce que nous souffrons de la forte concurrence que nous font des miels étrangers bon marché, mais pour la plus grande partie de peu de valeur, particulièrement ceux de la Suisse occidentale. » Voilà comment M. Angst, directeur de la Centrale du miel de la Suisse allemande, justifie une réduction du prix de gros primitive-ment fixé par lui. Ainsi, notre miel est du miel étranger de peu de valeur.

N'en déplaise à M. Angst, nous sommes de bons Suisses, et nous en sommes fiers : nos soldats l'ont prouvé aussi bien en 1918 qu'en 1914. Quant au dénigrement systématique et répété de notre miel, c'est tout simplement de la concurrence déloyale, dont on pourrait peut-être demander compte à ses auteurs devant les tribunaux.

Voilà des années que la *Schweizerische Bienen-Zeitung* ne manque jamais une occasion d'affirmer que le miel de la Suisse romande est de peu de valeur (*minderwertig, geringwertig*), comme si les Fahra, les Nigra et autres Pia avaient le monopole exclusif de la transfor-mation du nectar en miel. C'est une mauvaise plaisanterie contre laquelle nous protestons et qui doit cesser.

Le Hubam.

Le numéro 4 des *Schweizerische Landwirtschaftliche Monatshefte* publient le rapport de MM. le Dr Schmid et J. Horand, concernant les expériences faites en 1923 au Liebefeld au sujet du hubam. Ce rap-port, tiré à part, a été obligamment envoyé à la rédaction du *Bulletin* par ses auteurs. Nous pensons devoir le résumer ici, afin de ren-seigner les apiculteurs et les agriculteurs sur les qualités réelles de cette plante si vantée.

Le hubam est cultivé depuis longtemps dans l'Alabama, un état du sud des Etats-Unis, mais c'est depuis 1919 seulement qu'il a été introduit dans le commerce, ensuite des recherches du professeur

Hughes, de l'Université de l'Iowa. D'après ce dernier, le hubam serait une variété annuelle du mélilot blanc géant (*Métilotus albus altissimus*) qui est normalement bisannuel. La plante atteint de 90 cm. à 1 m. 10, et jouit en Amérique d'une excellente réputation comme fourrage vert, pâtrage et plante mellifère ; mais les résultats obtenus au Liebefeld n'ont pas été aussi satisfaisants.

Les essais ont consisté en semis faits sur deux parcelles de 100 m² chacune, convenablement préparées. La première reçut 520 gr. de graines répandues à la main : elle devait fournir du fourrage vert. La seconde fut ensemencée en lignes distantes de 30 cm. par paquets de dix grains à 30 cm. dans la ligne ; il fallut 163 gr. de graine. Cette seconde parcelle devait fournir de la semence.

Les graines, reçues d'Amérique, avaient été préalablement contrôlées par l'établissement fédéral de Mont-Calme, à Lausanne, qui les avait trouvées bonnes. Elles revenaient à fr. 22.— le kg. franco Berne. L'ensemencement eut lieu le 3 avril, par un temps beau et chaud. Le terrain, un champ de trèfle récemment labouré, avait reçu l'automne précédent 800 kg. de scories Thomas, 100 kg. de sel de potasse et 3000 kg. de carbonate de chaux à l'hectare. La graine leva très lentement, de sorte que la première parcelle fut envahie par la mauvaise herbe ; la deuxième, par contre, put être sarclée deux fois.

La première parcelle fut fauchée une première fois le 26 juin. Les plantes atteignaient à ce moment-là une hauteur de 60 à 70 cm. La récolte produisit 361 kg., soit 361 quintaux à l'hectare, de fourrage vert. Les tiges étaient tendres et sans trace de lignification. Une seconde coupe eut lieu le 26 septembre, et ne produisit que 156 gr. à l'hectare. Les plantes, plus mûres, n'avaient cependant pas encore fleuri, mais les tiges étaient en partie ligneuses. Le produit du hubam a donc été de 517 quintaux de fourrage vert à l'hectare, tandis qu'un pré naturel fournit en moyenne 730 quintaux et les trois coupes d'un champ de trèfle rouge, 768 quintaux à l'hectare. De plus, probablement à cause de sa forte odeur, les animaux laissent un déchet assez considérable dans leur crèche. Traduite en production laitière d'après la méthode d'appréciation de Nils Hansson, la valeur de la récolte d'un hectare de hubam serait de 37,6, celle d'un hectare de trèfle étant de 67.

Quant à la parcelle porte-graine, elle fleurit de juin à la récolte, qui eut lieu le 2 novembre, et fut constamment visitée par les abeilles. M. le Dr Morgenthaler pense que la plante a une réelle valeur apicole, d'autant plus qu'elle fleurit encore lorsqu'il n'y a plus d'autre récolte. La semence produite par cette seconde parcelle fut examinée à Mont-Calme ; la faculté germinative des graines n'était que de 54 %, les grains étant mal développés.

Et voici maintenant les conclusions des auteurs :

Comme plante agricole proprement dite, c'est-à-dire comme plante

fourragère, le hubam ne donne aucune satisfaction dans les conditions climatériques des expériences. Comme nouveauté mellifère, il présente au contraire un certain intérêt pour les apiculteurs suisses.

Les essais seront répétés en 1924. Il serait désirable que des expériences soient faites également sous d'autres conditions climatériques, par exemple en Valais ou au Tessin.

Une semaine du miel en Amérique.

Parmi les voeux adoptés par la section économique du Congrès de Marseille se trouve le suivant : « Que pour faciliter la vente, les apiculteurs se groupent et organisent des foires et marchés au miel dans tous les centres de quelque importance. » C'est que, la plupart des apiculteurs le savent, il est souvent plus difficile de vendre le miel que de le produire. Les journaux apicoles de tous les pays se plaignent en effet de la mévente, et chaque association fait tout ce qu'elle peut pour trouver de nouveaux débouchés.

C'est ainsi que l'association des apiculteurs du Wisconsin qui avait environ 175.000 kg. de miel à vendre a organisé une semaine du miel. Pendant la période préparatoire déjà, puis pendant la semaine du 19 au 25 novembre, une réclame intense fut faite par tous les apiculteurs en même temps : prospectus, articles de journaux, expositions, cinéma, conférences ordinaires et par T. S. F., tout fut mis en œuvre pour atteindre le public. Et l'association sut obtenir l'appui moral des autorités, des médecins et de la presse. Aussi les résultats furent excellents, lisons-nous dans le numéro de février de l'*American Bee Journal*. Un apiculteur écrit : « Résultats merveilleux, effets visibles et durables. Nous pensons qu'il n'est pas désirable de faire un nouvel effort cette année, car notre provision diminue très rapidement. »

Serait-il impossible d'organiser chez nous une semblable semaine qui pourrait coïncider par exemple avec la Semaine Suisse ? Qu'en pense M. François Jaques ?

J. Magnenat.

A PROPOS DU NID A COUVAIN — NOMBRE DES CADRES

Voilà une question bien controversée, sur laquelle les apiculteurs peuvent difficilement se mettre d'accord.

En général, presque tous les auteurs recommandent de proportionner l'étendue du nid à couvain au degré prolifique maximum des reines, tenant pour sage qu'une reine ait toujours devant elle des rayons disponibles pour la ponte. Au cas contraire, on vous pré sage, un fort essaimage, une moindre récolte et bien d'autres désagréments.

Or, qu'il nous soit permis, après expérience acquise, *de ne pas nous déclarer du même avis.*

Tout en admettant l'opportunité d'avoir toujours à faire avec de *forts groupements d'abeilles*, nous croyons qu'il faut bien se garder *de mettre à disposition des reines un nombre trop grand de rayons à couvain*. Cela équivaut à les pousser à un travail irrationnel, bien au delà des limites naturelles de leurs forces. Et cela étant, il ne faut pas être grands prophètes pour voir les inconvénients de toutes sortes qui peuvent dériver pour les reines du fait d'un tel *surmenage*, amenant une diminution trop considérable de leurs forces vitales, et, conséquence fatale, *une progéniture laissant à désirer pour l'énergie, l'endurance, la longévité*, voir même la *prédisposition aux maladies* pour cause de faiblesse organique et vitale.

Ce n'est du reste un mystère pour personne que les populations des grandes ruches modernes sont en proportion *bien plus sujettes aux maladies* que celles des petites ruches en paille du bon vieux temps. N'est-ce pas là une indication qui doit nous mettre en garde contre les exagérations et l'insatiable fièvre de gain à tout prix qu'ont certains apiculteurs qui croient pouvoir impunément *pousser leurs reines à se transformer en machines à pondre à jet continu* ?

Nous disons « *pousser* », car à l'état naturel la reine ne se comporterait pas de la sorte, et bien des obstacles l'en empêcheraient du reste, même si elle le voulait, tandis que dans la plupart des ruches modernes *elle y est poussée par l'attrait irrésistible d'une foule de rayons bâti d'avance*, qui semblent mis là exprès pour l'inviter à se livrer à cœur joie à un sport qui doit avoir en soi son agrément (un acte créateur a toujours un fond d'ivresse), mais qui d'autre part concourt à *épuiser ses forces vitales les plus subtiles*; ce qui doit la vieillir avant le temps. Mais le pire de l'histoire c'est que la reine n'en continue pas moins sa ponte, malgré son état d'épuisement malfaisant, de dégénération vitale, *mettant au monde une masse d'abeilles qui ne sauraient constituer un gain pour l'apiculteur mais plutôt une perte et un risque sérieux de maladie et de tracas de toutes sortes*.

Ce n'est pas le nombre de ruches ni celui des abeilles qui compte, mais *leur qualité, leur vigueur et longévité*.

Ne poussons donc pas nos chères abeilles à un *travail contre nature* sinon la nature punira notre inconscience.

L'instinct de la conservation de l'espèce est déjà très fortement développé chez les animaux, pour n'avoir aucun besoin d'être stimulé ou exalté, par des moyens artificiels extraordinaires, tandis qu'au contraire il serait sage de le modérer le plus possible, quitte à prendre la revanche du bon côté, en améliorant l'espèce par un judi-

cieux ménagement des forces et des intelligences animales de ce noble insecte qu'est l'abeille.

Ce serait en opérant de la sorte que l'apiculteur se montrerait vraiment homme raisonnable et non pas comme bien souvent ça lui arrive, un être qui malgré sa raison se montre parfois moins raisonnable que ne le seraient les abeilles livrées à leur propre instinct.

Selon nous, le *nombre de 7 cadres D.-B. nid, serait celui qui convient le mieux aux besoins de ponte d'une reine et ne devrait jamais être dépassé en aucune saison.*

Nous en avons fait l'expérience pendant plus de six années consécutives, sans avoir à nous en plaindre, au contraire, cela *avec une race d'abeille très prolifique par nature* (l'italienne).

La moyenne des essaims a été de 2 à 3 %.

Nous devons toutefois ajouter que nous réalisons néanmoins de très forts groupements d'abeilles, grâce à l'adaptation de nos ruches jumelles à fond incliné (double front), où il y a deux reines, deux familles juxtaposées sur 7 cadres chacun, divisées, mais si intimement voisines qu'elles ne sont qu'une masse unique sur 14 cadres peuplés, masse qui en bonne saison sort par les issues devant et derrière de la ruche *tels deux fleuves puissants qui s'écoulent d'une même source*, d'un même groupement irradiant vie et chaleur intense. C'est l'union, la solidarité qui fait la force.

Méndrisio, le 15 février 1924.

Mario Pasta.

HIVERNAGE

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas.

Il en est de même pour l'hivernage des abeilles, l'hiver que l'on voit venir avec appréhension n'apporte pas toujours les déboires que l'on craignait, tandis que d'autres, où l'on entrait avec tranquillité et confiance n'ont amené, au printemps, que déceptions sur déceptions.

A la montagne, en particulier, l'hivernage est difficile, pénible et coûteux par suite de la trop longue réclusion des abeilles sous la neige et de la longueur de l'hiver. Dans ces conditions spéciales, un rien, une négligence peut occasionner une catastrophe.

Pendant vingt-sept ans j'ai hiverné mes ruches sans accident, par-ci, par-là, une ou deux pertes, mais pendant l'hiver 1922/23, pour ne pas avoir extrait le miel récolté en juillet, août, j'ai perdu, à Ste-Croix, une vingtaine de colonies, perte causée principalement par le miel de seconde récolte, laissé en abondance dans les ruches, ce qui avec la trop longue réclusion des abeilles a provoqué la dysenterie. La maladie a été facilitée du fait que la récolte tardive avait entravé

la ponte de juillet - août et qu'il y avait pénurie de jeunes abeilles dans les ruches.

Dans cette catastrophe apicole, une ruche est sortie indemne, pas de diarrhée, provisions et population normales au printemps.

Cette ruche porte le n° 7, construite exactement comme les autres et placée presque au centre du rucher, elle a subi les mêmes conditions que toutes les autres ruches. L'été, avec sa récolte tardive et sa ponte contrariée, l'hiver, avec sa longue réclusion sous la neige ont été les mêmes pour toutes les ruches. Que penser de cela ? Quelle conclusion tirer ?

Chose curieuse, la reine de cette colonie, croisée italienne, devait être changée en 1922, elle était marquée en rouge et avait donné, pendant deux ans, la majeure partie de mes élevages de reines. Pourquoi toutes mes jeunes reines ont-elles été choisies par la grande fauchuese tandis que la seule vieille reine du rucher était laissée ? Que de réflexions à faire ?

Une chose certaine reste pour moi, c'est qu'en tout cas le marquage des reines ne leur nuit pas, quoi qu'en disent ceux qui ne le pratique pas.

Ici, à Grandson, l'hivernage s'est fait dans les meilleures conditions possibles, pas de diarrhée, peu de décès, seules les provisions sont un peu faibles pour quelques colonies.

Quant à l'hivernage en ruchettes, je fais les mêmes constatations qu'à la montagne, c'est que l'hivernage en ruchettes de quatre cadres demi Dadant-Blatt n'est pas recommandable, les provisions sont par trop faibles pour ces nuclei qui consomment relativement davantage que les fortes colonies, toutes proportions gardées, et je renonce définitivement à hiverner dans ces ruchettes isolées, qui sont si pratiques pour la fécondation et la conservation des reines pendant l'été, mais ne valent rien pour l'hivernage.

S'il y a des apiculteurs qui ont réussi à hiverner des reines dans ces ruchettes, je les prie de renseigner les lecteurs du *Bulletin* tout en faisant part de leurs expériences ainsi que de leur manière de pratiquer.

A propos de ruchettes, par le fait du bois qui travaille et se gonfle à l'humidité, j'ai dû modifier le modèle que j'ai fourni à plusieurs apiculteurs en 1922. Ceux qui voudraient corriger le défaut du glisseur-nourrisseur qui en serrant trop empêche d'ouvrir facilement la ruchette, n'ont qu'à me demander le dessin de la transformation, qui est très simple à faire. Ce dessin sera envoyé franco à tout apiculteur qui le demandera en joignant 20 ct. en timbres poste. pour l'expédition. Ceux qui préfèreraient avoir une ruchette nouveau

modèle 1924, peuvent s'adresser à M. Jaquet à Villarvolard (voir aux annonces), qui s'est chargé de construire ce nouveau modèle, qui répond à toutes les exigences tout en supprimant les inconvénients du modèle 1922. Je recommande aussi à tous les possesseurs de ruches Dadant-Blatt ou Type, le nouveau plateau avec fond mobile, pouvant se placer sous n'importe quelle ruche et permettant le nettoyage sans toucher au corps de ruche.

Simple, pratique et bon marché, voilà ses qualités.

Les premières fleurs viennent de faire leur apparition, les apports de pollen ont commencé, tous les espoirs sont au rucher qui bourdonne, voici venir le moment de l'élevage ; pour les apiculteurs qui veulent faire de la sélection le moment est venu de préparer cadres, ruchettes et tout ce qu'il faut pour l'élevage afin que tout soit prêt au moment voulu.

Les colonies de choix doivent être suivies avec sollicitude, car c'est seulement avec de fortes colonies que l'on fait du bon travail.

Les cadres qui ont des cellules de mâles doivent être retirées aux ruches médiocres, tandis qu'il faut en laisser aux bonnes colonies, cela augmentera les possibilités de fécondation par des mâles de choix et par là l'amélioration progressive du rucher tout entier.

Grandson, le 4 avril 1924.

Aug. Lassueur.

SUR LA ROUTE

Que de choses on y apprend ! Que de conseils utiles emmagasinés, classés comme dans un dictionnaire toujours prêts à être passés à d'autres sur demande.

Un beau jour vous êtes interpellé par un novice. « J'ai décidé de me faire apiculteur, comment débuter ? où placer mes colonies ? que pensez-vous de la contrée ? — Bien mon ami. Alors, commencez modestement par l'achat de quelques ruches ; habituez-vous aux piqûres en accompagnant dans leurs manipulations les propriétaires d'abeilles déjà expérimentés, profitez de leurs leçons et insensiblement remplacez-les dans tous leurs travaux. Achetez-vous un voile et un bon enfumoir. Consultez à chaque instant *La conduite du rucher*, par Bertrand. Au début, beaucoup d'articles du *Bulletin* échapperont à votre compréhension. Vous les lirez sans intérêt. Plus tard, ils vous passionneront (les miens exceptés !).

Quant à l'emplacement à donner à vos ruches, Bertrand vous dira qu'un endroit abrité et près de votre demeure est toujours préférable. La proximité des bois excitera l'essaimage. Dans les ruchers fermés

celui-ci sera presque nul. A côté de beaucoup d'avantages, les pavillons ont l'inconvénient d'être trop souvent mal éclairés ce qui vous oblige à sortir les cadres pour les visiter minutieusement ; avec l'âge, on n'aperçoit guère l'œuf au fond de la cellule qu'en les faisant miroiter au soleil. Ne tournez jamais vos entrées côté vent ou bise. Dans les pavillons à double rangée de ruches, celles regardant le Jura donnent tout autant à condition qu'un abri les protège contre la persistance d'un joran moins mauvais que le froid aquilon et le souffle humide de la Méditerranée.

Rappelle-toi que la prospérité d'un rucher consiste surtout dans le nourrissage de fin d'été.

Un jour d'inspection de loque à Bière, un accident mit les abeilles en fureur. Je dus fuir malgré les protestations des passants qui la trouvant mauvaise exigeaient la remise en place des ruches tombées et ouvertes. « Attendez, me dit la propriétaire, femme déjà âgée, je vais vous asperger de vinaigre. » Après un arrosage dans toutes les règles, « allez-y maintenant, elles ne vous piqueront plus ». Depuis, cela m'a presque toujours réussi surtout lorsque les mains collantes doivent saisir les cadres de hausse pour l'extraction. Il est extraordinaire de constater que les abeilles s'irritent beaucoup moins des secousses imprimées à un cadre que de la brosse. Conclusion : d'une main tiens-le et de l'autre frappe-le violemment pour qu'elles tombent dans la ruche ou sur le plateau.

C'est un calcul peu intelligent que de vouloir entreprendre l'apiculture en grand dans une localité déjà chargée de ruches, à moins que les pentes ensoleillées couvertes de bois ne soient à proximité et encore... tous les juilletts n'ont pas la miellée. L'espèce de ruche importe peu, toutefois la Dadant-Blatt réunirait la majorité des suffrages. Jeunes reines, flore abondante et suivie, nourriture en août sont des facteurs bien plus importants.

Quant à l'espèce d'abeilles, les avis sont plus partagés. Les uns ne jurent que par les carnoliennes et les italiennes très prolifiques, d'autres préfèrent la noire du pays plus pondérée et le grand nombre ne possèdent que des croisées.

Mais nous voilà en plein rucher, trève à l'article déjà trop long. La fin paraîtra sous une autre forme.

H. Berger.

NOUVELLES DES SECTIONS

Section de Lausanne. — Cours d'apiculture.

Le cours organisé par la Société de Lausanne a débuté le 12 avril avec succès. Cette première partie : préparation à la campagne apicole

constituait une étude théorique, en quelque sorte la base du cours tout entier.

M. Magnenat y a traité les particularités de la vie des abeilles dans leurs relations avec leurs travaux et la conduite des colonies. Son exposé richement documenté a excité l'intérêt le plus soutenu. Il a passé en revue les sens, ce qui lui a permis non seulement d'expliquer une quantité de faits observés, de combattre des erreurs, des préjugés, mais de donner des conseils d'une portée pratique très importante. Il a expliqué les modes principaux de sélection par les méthodes de la Suisse allemande et par l'utilisation des seules colonies de valeur. Sa parole très convaincante a fait regretter que dans la Suisse romande on ne s'occupe pas résolument de cette méthode dont les résultats seraient plus rapides et autrement importants que l'obtention d'une race de couleur uniforme.

M. Fontannaz a parlé avec compétence de l'habitation. Il en a fait un peu l'histoire et a montré les perfectionnements heureux enregistrés depuis quelques années. Les participants ont pu voir et comparer des habitations bien construites, apprécier les avantages de différents matelas-nourrisseurs, le plateau mobile dans les ruches Jaquier, si pratique pour la surveillance de l'état des colonies pendant l'hivernage et pour le nettoyage au printemps ; examiner dans tous ses détails la ruche d'Yverdon à bâtie chaude (H. Burnier, à Lausanne, dépositaire).

M. le Dr Morgenthaler a exposé avec l'autorité que seul il possède en Suisse l'important sujet des maladies du couvain et de l'abeille adulte. Sa conférence, d'une admirable clarté, a beaucoup appris à ses auditeurs. Si les connaissances qu'on possède du sacbrood, du couvain aigre et de la loque sont maintenant sûres, si l'acariose et le noséma peuvent être facilement décelés, la lutte contre ces dernières maladies, plus dangereuses, la dernière surtout, que la loque, ne fait que commencer ; elle sera difficile puisque aucun remède n'a pu être proposé. La Station du Liebefeld a besoin du concours des apiculteurs. Il est d'absolue nécessité que tous ceux qui observent des signes d'affaiblissement extraordinaire de leurs colonies envoient au Dr Morgenthaler des abeilles, des fragments de rayon en vue d'examen. Il y va de l'avenir de l'apiculture.

Le président de la Société de Lausanne a initié les participants à la comptabilité apicole d'après le système de l'Union suisse des paysans.

Le cours a été donné dans le bel auditoire de l'Etablissement fédéral d'essais agricoles, mis obligamment à la disposition des organisateurs par M. le directeur Faes. M. Tonduz, chimiste, a guidé les participants dans une visite à quelques installations avec une complaisance qui a été fort appréciée.

La deuxième partie du cours : Le développement des colonies ; renouvellement des rayons ; préparation à la récolte ; essaimage ; utilisation des reines ; travaux pratiques, aura lieu en mai sur convocation individuelle à toutes les personnes inscrites.

Le président A. Grandchamp, Les Fauconnières, Lausanne, enverra sur demande des programmes du cours.

* * *

Erguel - Prévôté.

L'assemblée générale a fixé comme suit les réunions de groupes de l'été 1924 : *Corcelles*, le 25 mai 1924. *St-Imier*, le 3 août.
 Court, le 3 août 1924. *Cormoret*, le 18 mai 1924.

Il ne sera pas envoyé de convocations individuelles. Chaque apiculteur est donc prié de bien retenir ces dates.

Le comité.

* * *

Fédération des apiculteurs jurassiens.

Caisse d'assurance contre la loque.

Nous rappelons à tous les membres de la Fédération que la cotisation pour l'assurance contre la loque a été fixée à 10 ct. par ruche pour 1924.

Nous invitons les nouveaux sociétaires à faire visiter leurs ruches par les surveillants respectifs qui leur délivreront les certificats de santé réglementaires.

On peut s'acquitter de son dû auprès du soussigné, sans frais de port, en utilisant un bulletin de versement délivré par tous les bureaux de poste.

Le préposé à l'assurance contre la loque :

E. Meyrat, Orvin (Jura-bernois).

Compte de chèques IV^a 427.

* * *

Section Valaisanne.

Dans le courant de mai aura lieu, à Château-Neuf, l'assemblée générale annuelle.

Château-Neuf est connu depuis un an seulement, sorti de terre comme un champignon sous forme d'un magnifique groupe de bâtiments construits spécialement pour y abriter l'Ecole cantonale d'agriculture. Situé au pied des vignobles de Conthey et Sion, il fait face à la plaine du Rhône, riche en arboriculture et cultures maraîchères ; à l'Ecole d'agriculture la *branche apicole* est comprise dans l'enseignement, c'est dire que tous les apiculteurs qui assisteront à la séance auront l'occasion de voir un rucher modèle avec tous les ustensiles nécessaires à l'exploitation apicole ; nous aurons également l'occasion de visiter cet intéressant établissement qui est un modèle du genre.

Le comité compte sur une nombreuse participation. Pour le programme de la journée, voir la carte de convocation individuelle.

R. Heyraud, président.

NOUVELLES DES RUCHERS

Louis Roussy, Aigle, Rucher de la Seie, le 2 avril 1924. — Le long et rigoureux hiver que nous venons de franchir donna beaucoup d'inquiétudes au sujet de la santé des abeilles, vu le manque complet de sorties, la dysenterie était à craindre, fort heureusement rien n'en fut, la première sortie, le 4 mars, fut réjouissante.

La première visite, très sommaire, effectuée le 20 mars par 20° de chaud était de toute nécessité car plusieurs essaims artificiels mourraient de faim. Grâce aux abondantes provisions laissées par deux orphelines je pus les secourir avec du bon miel, le roi des régénérateurs.

Pertes minimes, les populations sont superbes, mais les provisions très inégales, c'est l'avis de plusieurs collègues.

L'hiver tardif ne nuit pas aux colonies, il a ceci de bon ; lorsque l'abeille se réveille tard, la ponte au lieu d'être graduelle, se fait tout de suite en grand, l'élevage se fait spontanément en masse pour arriver au même but, en ménageant les forces des nourrices qui sont très précieuses pendant cette période de grande activité.

Souhaitons que la flore et le temps répondent à ce magnifique élan de notre seconde nature.

CONGRÈS INTERNATIONAL

Quelques précisions aux apiculteurs européens.

Il est bon de préciser aux apiculteurs européens ce que les apiculteurs de la Province de Québec veulent faire pour leur permettre de réduire leurs dépenses au minimum.

Les apiculteurs européens auront à payer la traversée soit de Anvers, soit de Cherbourg ou Southampton. Le prix de cette traversée est de \$ 270.00, aller et retour. A Québec, les délégués européens n'auront qu'à payer leur chambre. Le prix en sera de \$ 3.00 par jour, chambre à deux lits, deux par chambre, au Château Frontenac. Dans un hôtel de seconde classe, au troisième, le prix en sera de \$ 1.00 à 1.50 chambre à deux lits, deux par chambre.

Les apiculteurs québecquois paieront aux délégués européens leur pension (repas) pendant toute la durée du Congrès et les dépenses pour l'excursion à Ste-Anne de la Pocatière.

Les délégués européens qui voudront aller au Saguenay, un voyage de deux jours, le prix en sera de \$ 27.85, compris cabine et repas.

Nous avions espéré avoir une réduction sur les transatlantiques mais les compagnies de marine nous l'ont refusée. D'ailleurs nous ne sommes pas les seuls à avoir essuyé ce refus, puisque les organisateurs de l'Exposition de Londres n'ont pu obtenir la moindre réduction.

Quelques Européens nous ont aussi demandé si les montants d'adhésion devaient être payés en dollars. Nous sommes heureux de dire que pour nous le franc de 1914 et le franc de 1924 a la même valeur. Ce qui veut dire que le franc n'a pas subi de dépréciation voilà pourquoi dans notre programme nous avons coté les montants d'adhésion en franc et en dollars. Si nous avions voulu spéculer sur le franc nous aurions mis les montants d'adhésion en dollars seulement. Ainsi l'adhésion d'un membre effectif Européen est de 10 francs et pour l'Américain il est de 2 dollars.

Quant au programme nous l'avons quelque peu complété : la première question traitée devra se lire comme suit : « Sélection d'élevage artificiel des reines suivant les méthodes américaines, canadiennes et autres. Formation des nucléi, fécondation, expédition des mères, des nucléi et des essaims. » (Ces discussions seront accompagnées de démonstrations pratiques.)

A la deuxième question nous avons ajouté le contrôle de l'essaimage. A cette séance on traitera donc « des relations internationales à entretenir entre chaque pays pour la vente et l'écoulement des produits et sous-produits apicoles ».

Espérant que les apiculteurs européens reconnaîtront que s'ils sont obligés de faire de grands sacrifices, de notre côté nous nous efforçons de rendre ces sacrifices les plus légers possibles et que bon nombre d'apiculteurs outre-atlantiques se joindront à nous.

BIBLIOGRAPHIE

Nous apprenons que M. Perret-Maisonneuve, l'auteur de l'ouvrage : *Apiculture intensive et élevage des reines*, a été honoré de la médaille d'or par l'Académie d'agriculture de France. Aux nombreuses félicitations que M. Perret a reçues, nous nous permettons d'ajouter les nôtres avec les remerciements les plus vifs de tous les apiculteurs romands qui ont joui et jouissent encore des richesses contenues dans cet ouvrage. On peut maintenant obtenir ce volume relié pour le prix de 5 fr. à verser au compte de chèques II. 1480.

* * *

Compte-rendu complet du VI^{me} Congrès international d'apiculture tenu les 18-21 septembre 1922, à Marseille.

Les personnes que cet ouvrage intéresserait sont instamment priées de se faire connaître au plus tôt au siège de la Société, 7, rue Buffon, à Marseille. Prix fr. 10.—, port en sus, contre remboursement.

Ruches D.-B. D.-T.

complètes, peintes, couvertes tôle galvanisée, à Fr. 35.—.

B. Charbonnier, Gingins.

M. Franz LUDI, ébéniste, Porrentruy, se recommande pour faire des ruches, Dadant-Type ou Blatt, compl. peintes, toit à 2 pans, couvert tôle galv. avec coussin nourr. la pièce à Fr. 38.—. Cadres en chêne, de toute dimens., la p. 30 à 35 cent. Cadres de sapin de 20 à 25 cent.

Apiculteurs

vous trouverez

Ruches et Cadres, Cire gaufrée,
Outilage complet pour l'apiculture,
Bidons à miel de 1/2 à 25 kg.
Seulement marchandise de première
qualité

au plus bas prix.

Vve A. BONATTI, Oron.

APICULTEURS

Faites vos commandes de cire gaufrée à la
Maison ULDRY,

fabricant, VEVEY, rue Blanchoud.

Cire gaufrée moyenne et épaisse,
à Fr. 5.50 le kg.

Cire gaufrée mince pour hausse,
à Fr. 6.— le kg.

Rabais à partir de 5 kg.

J'achète la cire fondue pour abeilles de
Fr. 3.— à Fr. 3.50 le kg.

Vieux rayons de 50 à 80 cent. le kg.

PAPIERS PEINTS L^s GEORGE Fils

MAISON FONDÉE EN 1873

LAUSANNE

Galeries du Commerce

George & Schumacher
Successseurs.

Miel Suisse

(possibl. contrôlé)

Suis acheteur de bonnes qualités
ainsi que de miel en rayons.

Offres avec dernier prix et échantil-
lons à :

HONIG - BUSER
Bâle 5.